

LETTRES INÉDITES

DE MADAME LA MARQUISE

DU CHASTELET

A M. LE COMTE

D'ARGENTAL.

LETTRES INÉDITES

DE MADAME LA MARQUISE

DU CHASTELET

A M. LE COMTE

D'ARGENTAL,

AUXQUELLES ON A JOINT UNE DISSERTATION SUR
L'EXISTENCE DE DIEU, LES RÉFLEXIONS SUR
LE BONHEUR, PAR LE MÊME AUTEUR, ET DEUX
NOTICES HISTORIQUES SUR MADAME DU CHASTELET
ET M. D'ARGENTAL.



A PARIS,

Chez XEROUET, Imprimeur, rue des Moineaux, n°. 16;

DÉTERVILLE, Libraire, rue du Battoir, n°. 16;

LE NORMAND, rue des Prêtres, Saint - Germain-
l'Auxerrois, n°. 17;

PEVIT, palais du Tribunal, galerie Virginie, n°. 16.

M. DCCC. VI.

NOTICE

SUR M^{ME}. DU CHASTELET.

GABRIELLE-ÉMILIE DE BRETEUIL, *marquise du Chastelet*, naquit en 1706; elle étoit fille du baron de Breteuil, introducteur des ambassadeurs. Dès sa plus tendre jeunesse, elle annonça un esprit vif et pénétrant, avide de tous les genres d'instruction. Elle apprit de bonne heure le latin, l'anglais et l'italien, et parvint bientôt à lire aisément les grands écrivains dans ces trois langues. Elle avoit entrepris, même avant son mariage, une traduction de *Virgile*, dont on a conservé quelques fragmens manuscrits. Ils annoncent une grande intelligence non-seulement du texte, mais des beautés de l'auteur. Elle avoit aussi écrit des observations grammaticales et littéraires sur nos principaux écrivains, observations qui étoient remarquables par une sagacité d'esprit peu commune.

« Née avec une éloquence singulière », dit Voltaire, dont j'invoquerai souvent le témoi-

gnage, « cette éloquence ne se déployoit que
» quand elle avoit des objets dignes d'elle. Ces let-
» tres où il ne s'agissoit que de montrer de l'esprit,
» ces petites finesses, ces tours délicats que l'on
» donne à des pensées ordinaires, n'entroient pas
» dans l'immensité de ses talens. Le mot propre,
» la précision, la justesse et la force étoient le ca-
» ractère de son éloquence. Elle eût plutôt écrit
» comme *Pascal* et *Nicole*, que comme ma-
» dame de *Sévigné*. Mais cette fermeté sévère,
» cette trempe vigoureuse de son esprit ne la
» rendoient pas inaccessible aux beautés de sen-
» timent. Les charmes de la poésie et de l'élo-
» quence la pénétoient, et jamais oreille ne fut
» plus sensible à l'harmonie. Elle savoit par
» cœur les meilleurs vers, et ne pouvoit souffrir
» les médiocres ».

Mariée fort jeune à M. le marquis du *Chastelet-Lomont*, d'une des plus anciennes mai-
sons de Lorraine, elle entra dans un monde
très-dissipé et très-frivole, dont elle prit tous les
goûts, sans renoncer aux études sérieuses qui
l'avoient jusqu'alors occupée ; ses rapides pro-
grès dans les différentes parties de la litté-
rature ancienne et moderne ne suffirent pas
encore à l'activité de son esprit, elle osa abor-
der les hautes sciences ; elle étudia les mathé-
matiques transcendantes et la physique géné-

rale, et commenta Leibnitz et Newton dans un temps où les écrits de ces grands philosophes n'étoient encore connus que d'un petit nombre de savans.

En 1738, elle concourut pour le prix de l'Académie des Sciences. Le sujet étoit de *déterminer la nature du feu* ; et elle ne manqua le prix que de quelques voix. En 1740, elle fit paroître ses *Institutions de Physique*, dont le discours préliminaire, dit Voltaire, est un chef-d'œuvre de raison et d'éloquence ; jugement qui sera confirmé par tous ceux qui auront lu cet ouvrage. Les *Institutions* étoient composées dès 1738 ; mais M^{me}. du Chastelet en avoit retardé la publication pour y joindre une analyse de la *Philosophie de Leibnitz*. C'est aussi en 1740 qu'elle eut avec Mairan une célèbre dispute sur l'une des questions alors les plus difficiles de la physique générale, sur les *forces vives*. Enfin, elle traduisit en 1745 le *Livre des Principes de Newton*, qui n'a paru qu'après sa mort en 1756.

Tant de travaux si longs, si difficiles et si opiniâtres, font supposer dans M^{me}. du Chastelet une grande ardeur pour la gloire. Elle étoit en effet dominée par ce noble sentiment. « Mais » elle joignit à ce goût pour la gloire, dit » Voltaire, une simplicité qui ne l'accompagne pas toujours. Jamais personne ne fut

» si savante , et jamais personne ne mérita
» moins qu'on dit d'elle : c'est une femme sa-
» vante. Elle ne parloit jamais de science qu'à
» ceux avec qui elle croyoit pouvoir s'instruire,
» et jamais elle n'en parla pour se faire remar-
» quer. Elle a vécu long-temps dans des sociétés
» où l'on ignoroit ce qu'elle étoit , et elle ne pre-
» noit pas garde à cette ignorance. Les dames
» qui jouoient avec elle chez la reine , étoient
» bien loin de se douter qu'elles fussent à côté
» du commentateur de Newton. On la prenoit
» pour une personne ordinaire ; seulement on
» s'étonnoit quelquefois de la rapidité et de la
» justesse avec laquelle on la voyoit faire des
» comptes et terminer les différends. Dès qu'il
» y avoit quelque combinaison à faire , la philo-
» sophe ne pouvoit plus se cacher. Je l'ai vue
» un jour diviser neuf chiffres par neuf autres
» chiffres , de tête et sans aucun secours , en
» présence d'un géomètre étonné qui ne pouvoit
» la suivre ».

Au milieu de tant de travaux , que le savant le plus laborieux eût à peine entrepris , madame du Chastelet trouvoit du temps non-seulement pour remplir tous les devoirs de la société , mais encore pour en rechercher avec avidité tous les amusemens ; et c'est-là un des traits les plus singuliers de son caractère. La toilette l'oc-

SUR M^{me}. DU CHASTELET. V

eupoit comme une jeune fille ; elle se passionnoit pour le jeu , les spectacles , les soupers , les visites , les bals et les divertissemens de toute espèce. Pas un des plaisirs du monde le plus frivole n'étoit trop frivole pour elle. La prodigieuse activité de son esprit , et en même temps le naturel et la simplicité de son caractère expliquent ces bizarres disparates entre ses goûts et ses études. Toute sorte d'amusemens avoient de l'intérêt pour elle , et elle étoit trop franche pour dédaigner de paroître s'en amuser. Une femme âgée , et de beaucoup d'esprit , faisant allusion au mot connu de Fontenelle (1), me disoit un jour : *Je n'ai jamais , Dieu merci , donné le plus petit ridicule au plus petit plaisir*. Ce mot charmant me paroît peindre avec la plus grande vérité madame du Chastelet.

Elle dit , dans son *Traité du Bonheur* : « Je ris plus que personne aux marionnettes , et j'avoue qu'une boîte , une porcelaine , un meuble nouveau , sont pour moi une vraie jouissance ». Mais ce goût vif pour la dissipation et les plaisirs du monde tenoit bien plus à la mobilité de son esprit qu'à la frivolité réelle

(1) *J'ai quatre-vingt-dix ans , je suis Français , et je n'ai jamais donné le plus petit ridicule à la plus petite vertu.*

de son caractère ; et il ne faut pas prendre à la lettre cette plaisanterie de Voltaire :

Son esprit est très-philosophe ;
Mais son cœur aime les pompons.

Elle a sans doute aimé les pompons autant que femme au monde ; mais quand ils étoient loin , elle n'en concevoit nul regret ; et on l'a vue passer des années entières dans la solitude de Cirey, s'y livrer sans distraction aux sciences les plus abstraites , et se féliciter du bonheur qu'elle y goûtoit au sein de l'étude et de l'amitié.

Ce naturel, cette simplicité, cette franchise de caractère qui distinguoient M^{me}. du Chastelet, lui donnoient dans la société une physionomie toute particulière. J'ai entendu dire à des personnes de sa famille, qui en conservent par tradition beaucoup de souvenirs, que jamais femme ne porta dans le monde moins de prétentions , n'y montra même plus de candeur et de bonhomie. Des gens qui lui étoient fort inférieurs à tous égards, s'amusoient quelquefois à la railler sans qu'elle y prît garde ; et si elle étoit enfin avertie, elle en rioit très-volontiers. Mais le droit qu'elle donnoit sur elle-même, elle ne l'exerça jamais sur les autres. Malgré toute la sagacité de son esprit, on ne la vit jamais relever un ridicule. Sa bonté naturelle ne lui per-

SUR M^{me}. DU CHÂTELET. vij

mettoit d'offenser personne même dans les petites choses; et si par hasard, comme on en voit encore quelques exemples, ce qui n'étoit en sa présence qu'un léger persiflage, se tournoit loin d'elle en une méchanceté réelle, elle déclaroit, quand on venoit le lui redire, qu'elle vouloit l'ignorer. « On lui montra (1) un jour » une brochure où l'auteur, qui n'étoit pas à » portée de la connoître, avoit osé mal parler » d'elle; elle dit que, si cet auteur avoit perdu son » temps à écrire ces inutilités, elle ne vouloit pas » perdre le sien à les lire; et le lendemain, » ayant su qu'on avoit enfermé l'auteur de ce » libelle, elle écrivit en sa faveur sans qu'il l'ait » jamais su ». — *Elle rend de bons offices à ses amis*, écrivoit Voltaire à M. de la Condamine, *avec la même vivacité qu'elle a appris les langues et la géométrie; et quand elle a rendu tous les services imaginables, elle croit n'avoir rien fait; comme avec son esprit et ses lumières, elle croit ne savoir rien, et elle ignore si elle a de l'esprit.*

Mais c'est peut-être moins encore à ses ouvrages, à son mérite et à ses qualités person-

(1) *Ouvrages de Voltaire*, tome 47, page 79, édition in-8°. de Kehl.

nelles, qu'à sa liaison avec Voltaire, que madame du Chastelet a dû sa grande célébrité. Sans me permettre aucune réflexion sur la nature de cette liaison, je me bornerai à observer que les lettres dont j'offre le recueil, adressées à l'amie plus intime de Voltaire, ne renferment pas une expression qui appartienne à un autre sentiment qu'à celui de la plus vive amitié. Voltaire lui-même dit dans une de ses lettres à M. d'Argental : « Tout ce qui me trouble à » présent, c'est que tous ceux qui peuvent savoir » la vivacité des démarches de M^{me}. du Chastelet, et qui n'ont pas un cœur aussi tendre et » aussi vertueux que vous, ne rendent pas à » l'extrême amitié et aux sentimens respectables » dont elle m'honore, toute la justice que sa » conduite mérite. C'est dans ce cas surtout que » j'attends de votre générosité que vous fermez la bouche à ceux qui pourroient, devant » vous, calomnier une amitié si vraie et si peu » commune ».

Quoi qu'il en soit, cette liaison si honorable pour Voltaire lui fut encore plus utile. Le premier service qu'il dut à madame du Chastelet, ce fut de rester en France, d'où il avoit résolu de s'éloigner pour toujours. Il avoit formé ce dessein après son voyage d'Angleterre, et lorsqu'il connoissoit à peine ma-

SUR M^{me}. DU CHASTELET. ix

dame du Chastelet. « Quand je donnai per-
 » mission à Thiriot , dit - il , d'imprimer ces
 » maudites Lettres (*philosophiques*) , je m'é-
 » tois arrangé pour sortir de France , et aller
 » jouir dans un pays libre du plus grand avan-
 » tage que je connoisse et du plus beau droit de
 » l'humanité , qui est de ne dépendre que des
 » lois , et non du caprice des hommes. J'étois
 » déterminé à cette idée : l'amitié seule m'a fait
 » entièrement changer de résolution , et m'a
 » rendu ce pays-ci plus cher que je ne l'espé-
 » rois ».

Si Voltaire, en effet, jeune encore, et quand son talent n'étoit pas pleinement formé, eût exécuté cette résolution, qui pourroit douter qu'un long séjour dans les pays étrangers n'eût enfin altéré son goût , égaré son génie , et ne nous eût ainsi privés de ses principaux chefs-d'œuvres qui sont postérieurs à ces temps-là ? Le commerce de M^{me}. du Chastelet ennoblit et agrandit ses idées : jaloux de plaire à cette illustre amie, dont le génie, dit-il lui-même, *étoit d'une trempe si vigoureuse*, il donna à ses ouvrages un caractère de noblesse , de force et d'élévation qui ne se retrouve pas , à beaucoup près , au même degré dans ceux qu'il a publiés avant ou après cette époque. C'est auprès de M^{me}. du Chastelet, c'est à Cirey qu'il a com-

X NOTICE

posé le *Siècle de Louis XIV*, *Mérope*, *Alzire*, *Mahomet*, les *Epîtres morales*, et tant d'autres ouvrages dont les beautés sont avouées de tous les partis. Ce fut alors qu'il montra le plus de sagesse dans ses écrits ; qu'il s'exprima avec le plus d'égards sur des opinions que tous les honnêtes gens, quels que soient leurs sentimens personnels, doivent respecter ; qu'il sut enfin le mieux réprimer cette fougue de caractère qui, depuis, l'a quelquefois emporté si loin au delà des justes bornes.

On ne doutera pas de cette influence de madame du Chastelet en lisant les lettres que j'offre ici au public. « Il faut à tout moment le » sauver de lui-même, dit-elle dans sa lettre 6 : » toutes mes lettres sont des sermons ; mais on est » en garde contre eux ; on dit que j'ai peur de mon » ombre.... Je passerai toute ma vie à combattre » contre lui pour lui-même.... » Elle dit ailleurs en parlant du *Mémoire sur la Satire* : « Je lui » fais refondre son mémoire ; j'y trouve encore » trop d'injures ; il m'a promis de les ôter » toutes ». Si l'on songe que ce mémoire de Voltaire, où règne en effet un ton de noblesse, de sagesse et de modération qu'on ne retrouve guère dans ses autres écrits polémiques, étoit dirigé contre Desfontaines, qui l'attaquoit journellement non pas seulement dans ses ouvrages,

mais encorè dans son honneur et dans sa probité, après qu'il avoit été tiré par ses soins d'une prison infâme et qu'il en avoit ensuite reçu plusieurs bienfaits, on ne pourra s'étonner assez de cet empire de M^{me}. du Chastelet. Certes, il y a loin de ce *Mémoire sur la Satire*, à ces virulentes diatribes qu'il a publiées depuis contre des hommes dont quelques-uns s'étoient bornés à censurer ses vers, dont quelques autres, tels que M. Larcher, dignes de l'estime générale par leur science et leur vertu, avoient seulement différé d'opinion avec lui sur des faits historiques. Seroit-il donc déraisonnable d'affirmer que si Voltaire, comme il en avoit l'espoir et le désir, eût achevé sa vie sous les yeux de madame du Chastelet, il ne seroit pas tombé, à une époque plus reculée, dans ces écarts affligeans qui ont tant nui à sa mémoire, et qui ont pu affoiblir l'effet des importantes vérités répandues dans ses écrits?

Mais cette liaison, quelques avantages qu'en ait retirés Voltaire, quelque douceur et quelque charme qu'elle ait répandus sur sa vie, s'il faut en croire des traditions qui paroissent certaines, n'étoit pas sans orages, et on n'en sera pas surpris, pour peu qu'on réfléchisse à cet esprit ardent et mobile, à cette âme vive et passionnée qui distinguoit M^{me}. du Chastelet, et à la prodigieuse